

Aménités conjugales

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 42

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



d'après F. Rouge

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement } Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces } 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE TORRENT DE ST-BARTHELEMY

L'L n'est pas d'aujourd'hui que ce torrent fait parler de lui.

Voici un manuscrit trouvé à la cure de Champéry, dans lequel « Jean-Maurice Clémens, prêtre de Champéry et vicaire au Valdyllez », raconte ceci : « L'an 562 selon Jacques Gauthier dans sa Chronique, et Marius, évêque de Lausanne, aussi dans sa chronique, le mont *Taurus* ou *Tauretunensis* qu'on appelle aujourd'hui le mont *Jorat*, au dessus d'Epinassey, sur St-Maurice, ce mont, dis-je tomba cette année avec un tel fracas et désastre, qu'il détruisit non seulement le bourg et château qui étaient au pied de cette montagne avec ses habitants, mais cette chute prodigieuse ayant engorgé et supprimé pour quelque temps le cours ordinaire du Rhône (au point, à ce que j'ai vu dans une autre chronique, de faire regorger et remonter le fleuve jusqu'à Foully). Au temps du débâclement, le débordement et l'inondation furent affreux et si terribles, que le lac Léman ou de Genève en fut vivement agité dans une étendue de 60 milles de long (ce qui répond à 15 lieues ou heures de chemin) et de 5 lieues de large; il déborda si loin de tous côtés, qu'il détruisit beaucoup de monde, de troupeaux, des églises, etc. Le pont et les moulins de Genève, et plusieurs personnes dans Genève. Trente moines (sans doute de l'Abbaye de St-Maurice d'Againe), ayant eu la curiosité d'aller fouiller dans les décombres du Bourg et du Château que le mont Jorat avait ensevelis, où ils trouvaient de l'argent et du fer, etc., périrent tous par une nouvelle coulée de ce mont, comme le rapporte saint Grégoire de Tours, lib. 4, Hist. de France. »

Pour copie conforme: *Le Chroniqueur*.

Singulier dialogue. — As-tu reçu ma lettre ?

— Celle dans laquelle tu me parles des cent francs que tu m'as prêtés ?

— Précisément !

— Non, je ne l'ai pas reçue... !

Hum !... — Dans un restaurant, le patron s'approche d'un consommateur :

— Eh bien ! comment trouvez-vous nos biftecks ?

Le consommateur, conciliant :

— Bien petits pour leur âge !



BRIMBORION ET LO PARADI

BRIMBORION l'étai ion de cliâo pouro bouébo de coumouna, vetu dé z'hardes et que ne medzant pas adî quemet l'arant einviâ.

— Quand l'a zu coumenîi, l'è zu à maître tsî Fifelette que s'arreindzive po lai baillî prâo d'ovrâdzo et pou dé gadzo.

Adon, lâi avâi deîn lo velâdzo ion dé cliâo coo que sant pas menistre, mâ que prêdzant tot parâi.

L'autro dzo, l'a guegnî Brimboration que voliâve eintrâ ao carbare, rappôo à on gran dé sau que sé tegnaî deîn sa garguette et que ne voliâve pas dêcheindre ein avau.

— Acutâ-vâi ! mon pouro Brimboration, que lai a de, t'è faut arretâ de baîre et t'è bonnâ on boccon. Aotrameint, te sarâi trâo crouio po allâ ein Paradi. Te sarâi einclliou ein einfaî !

— Vâi ! l'a ripostâ Brimboration. Et mon maître Fifelette ? Sarâi-te bon po lo Paradi ?

— Pardîne ! bin sû ! L'est on brav'hommo ! Porquî ne lâi âodrâi-te pas ?

Brimboration sé gratte on momeint pè derrâi l'orolhie et fâ dinse :

— Eh bin nâ ! ne vûi pas allâ deîn voutron Paradi ! Sarâi jamé fottû d'avâi onna menuta de bouna. Saré d'obedzi de fère tot l'ovrâdzo per amont. Ié cougnaiso prâo Fifelette ! Dévant dzo, mè deraî : « Allein, Brimboration ! l'est l'hâora ! Va saillî lo sêlâo ! (Avoué lhi, l'est adî l'hâora de fère'oukie !) Te faut fère on gros fû, no sein âo tsau-teimps ! » Saré mimameint pas tranquillo po drumî ! Fifelette mè deraî devant la né : « Depatse-té, Brimboration, te faût reintrâ lo sêlâo. Et pû, va queri la lena, la rionda, âo bin la lena dâo premî quartâ, âo bin la lena que n'a pllie rein que lè duve cornes, âo bin onco la lena rossetta, âo bin la lena avoué on tsergno. » Lâi ein a on moui de lene, pé lo Paradi ! Et lè z'étâiles, l'est adî pî ! L'èin a de l'ovrâdzo à cein entreteni dé sorte ! Fifelette mè deraî : « Brimboration, te faut épèclia dâo carron po poutsî lè z'étâiles sta vèpra. No vollein fère 'na bella né. Té faut lè fère brelhî d'estra, l'est la fita dâo quatorze ! Va queri na remasse et va rapertsî tote lè niolè que traïnassant perque dévant. » Et pu, po fère lè z'eïncludze et lo tonnerro ? Mé foudrâi graissî lè grants soffliets, de veint, de bise, de dzoran, de voadâire... L'est cein que dusse ître dâo mauquemouâo à mannyî ! Et po fère pêtâ lo tonnerro, écliattâ lè z'eïncludze ! Te possibllio ! Fifelette sarâi bin prâo crouio po mè comandâ : « Va fère onna grulâie de grâla su lè carrâie, sur lè vegne et su lè courtî. » Na ! na ! N'est pas on métî por mè. Vu laissî ma plliace ao Paradi à on outro. Vo pouède reveindre mon beliet... »

Et a-te que porquie Brimboration n'a pas volliu allâ ao Paradi. *Suzette à Djan-Samûet*.

Aménités conjugales. — Mme Pesson, d'un ton revêche, à son mari qui rentre de son cercle un peu plus tard que d'habitude :

— Je me demande le plaisir qu'on peut avoir à boire quand on n'a plus soif !

— Mon Dieu, ma chère amie, c'est sans doute un plaisir analogue à celui qu'éprouve à se regarder dans un miroir une femme qui n'est plus jolie.

L'AMOUR EN COLÈRE

GEORGETTE, as-tu brossé ma jaquette ? — Suis-je obligée de brosser tes vêtements ? On dirait que je suis ta domestique.

— Non, mais tu es ma femme, et, à ce titre, tu me dois les menus services qu'une épouse aimante est heureuse de rendre à celui dont elle porte le nom.

M^{me} Delarge haussait les épaules. Le ton gouailleux de Gustave avait le don de l'exaspérer. Si elle ne bondit pas, comme une tigresse, à la tête de son mari, c'est qu'en face de ce solide garçon, large d'épaules, haut en couleurs, un sentiment naturel de prudence lui commandait de rentrer ses griffes. Rien de plus salubre qu'une telle crainte quand une petite femme

blonde et rose l'air plutôt timide et doux à l'ordinaire, se sent tout à coup, sous l'empire de la colère, muée en une véritable furie.

Tous les torts n'étaient pas du côté de Georgette. Gustave, lui aussi, portait une lourde responsabilité. Ce n'était pas toujours la petite femme blonde et rose qui donnait le signal des hostilités, mais assez souvent le gros garçon joufflu qui semblait prendre plaisir à provoquer à l'improviste une nouvelle scène.

Si Georgette, par hasard, ne s'était pas emportée au premier mot, il n'avait, pour susciter sans retard l'inévitable accès, qu'à ajouter :

— Comment ! tu ne montes pas aujourd'hui comme une soupe au lait ? Parole d'honneur ! ça m'étonne.

Il ne tardait pas à être servi à souhait. Georgette avait en réserve, pour la circonstance, un choix varié de vocables ironiques et blessants qui le transportaient à son tour en fureur. Avec quelques intermissions, comme les plus violents orages, la querelle se déchainait pendant des heures, mais sans grands éclats de voix, de façon discrète, si l'on peut dire, car tous deux auraient été navrés si l'écho de leurs dissensions avait dépassé les limites de leur appartement.

Ils n'oubliaient pas, même quand l'irritation atteignait son paroxysme, qu'ils étaient cités en exemple dans la petite ville.

— Comme ils ont l'air de s'aimer !... Quel gentil ménage ils font !

Si excités qu'ils fussent par moments l'un contre l'autre, ils tenaient à conserver cette réputation, que leur maintien, dès qu'ils avaient échappé au tête-à-tête et se trouvaient en société, ne pouvait que consolider. Ils avaient une façon si tendre de se regarder, ils se parlaient d'un accent si affectueux que, ma foi ! nul n'aurait soupçonné que ces deux époux, qui en étaient à leur troisième année de mariage, n'attendaient que d'être rentrés chez eux pour s'agronir de reproches et de récriminations.

La jalousie — une jalousie réciproque — se chargeait de les remettre aux prises. Madame accusait Monsieur d'avoir montré trop d'empressement auprès d'une de ses amies qui, à tous les points de vue, ne la valait pas, et Monsieur d'un ton moins aigre, reprochait à Madame d'avoir prêté une oreille trop complaisante aux propos galants d'un vieux célibataire cacochyme.

Il n'en fallait pas plus pour rallumer le brandon de la discorde... jusqu'au moment où, de guerre lasse, ayant épuisé leur répertoire d'épithètes venimeuses et malséantes, ils se jetaient au cou l'un de l'autre et s'embrassaient avec frénésie comme pour obtenir le mutuel pardon de leurs inconsciences.

— Mon chéri !... ma chérie !

Ils ne se lassaient pas de prononcer ces mots. — Nous aimant comme nous nous aimons, s'écriait enfin Gustave, car nous nous aimons bien, n'est-ce pas ?...

— Oh ! oui.

— ...Pouvons-nous en arriver à de telles extrémités ?

— C'est ta faute, pourquoi...

— Pardon, Georgette, c'est toujours toi qui attaques.

Et voilà que, commencée par des baisers, la conversation s'achevait en dispute.

Malgré tous les rapprochements, une exis-